

Frontaliers : FICHE DE SALAIRE SUISSE



Lorsque l'on travaille en Suisse, la fiche de salaire peut sembler complexe. Entre le salaire brut, les cotisations sociales et l'impôt à la source, plusieurs éléments influencent le montant réellement versé sur votre compte.

Quoi ?

La fiche de salaire détaille votre rémunération et les déductions appliquées : salaire brut, cotisations sociales, impôt éventuel et salaire net.

- ▶ **Salaire brut** : rémunération avant déductions, souvent exprimée en annuel (12 ou 13 mois).
- ▶ **Cotisations sociales** : retraite (AVS, LPP), chômage, invalidité et assurance accident.
- ▶ **Impôt à la source** : parfois prélevé directement selon votre situation et le canton de travail.
- ▶ **Salaire net** : montant réellement versé sur votre compte.

Pourquoi ?



Pour **comprendre** comment votre salaire est calculé et **vérifier** que les déductions sont correctes.

Pour qui ?



Pour tous les salariés travaillant en Suisse, notamment les frontaliers, qui doivent vérifier leurs déductions et leur imposition.



À retenir

Le salaire brut correspond au montant avant déductions. Après les cotisations sociales et l'impôt à la source, le montant versé correspond au salaire net.